



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La MONUSCO procède au transfert de sa base de Kamanyola aux autorités congolaises

Kamanyola, le 28 février 2024 : La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo (RDC) et Cheffe de la MONUSCO, Madame Bintou Keita, a procédé aujourd'hui au transfert de la première base de la MONUSCO, dans le cadre de son désengagement, au gouvernement de la République démocratique du Congo. Cette base, établie à Kamanyola en 2005, assurait la protection des civils et la sécurité des populations de la zone. Elle va désormais être gérée par la Police nationale congolaise.

Ce transfert de responsabilités et d'équipements constitue un des premiers actes du désengagement de la MONUSCO, de la province du Sud-Kivu. En effet, la note conjointe, signée le 21 novembre 2023, par le gouvernement de la RDC et la MONUSCO, identifie le Sud-Kivu comme la première province d'où la MONUSCO doit se retirer, dans le cadre de son retrait ordonné, responsable et échelonné du pays.

« Nous espérons que la remise de Kamanyola, combinée à la construction en cours du Sous-commissariat de la Police nationale congolaise par la MONUSCO, servira de modèle et d'inspiration pour la suite du processus de désengagement de la MONUSCO », a dit Mme Keita. « Je félicite les autorités congolaises pour le renforcement des effectifs de la Police nationale congolaise à Kamanyola, conformément aux engagements pris par le gouvernement, afin de procéder à la montée en puissance et en capacité des Forces de défense et de sécurité, parallèlement au désengagement de la MONUSCO. »

La Cheffe de la MONUSCO salue l'engagement et le travail remarquable des casques bleus du contingent pakistanais qui, pendant 19 ans, ont œuvré à la protection des civils, en coordination avec les Forces de défense et de sécurité nationales.

« La contribution de la République islamique du Pakistan, pays contributeur de troupes, engagé depuis plusieurs décennies au sein de la MONUSCO, pour la consolidation de la paix en RDC, est admirable », a déclaré Mme Bintou Keita. « Je tiens ici à honorer leur dévouement et à les remercier pour l'excellence des services rendus à la population de Kamanyola et aux Nations Unies ».



Elle réitère l'engagement et la disponibilité de la MONUSCO à travailler conjointement avec les autorités congolaises, pour mettre en œuvre le plan de désengagement, afin d'assurer un retrait ordonné, responsable et durable de la mission en RDC.

Depuis plusieurs années à Kamanyola, la MONUSCO a soutenu la mise en place de comités locaux de protection, regroupant toutes les communautés qui travaillent aux côtés des autorités locales sur les questions de sécurité et de protection des civils. Un système communautaire d'alerte précoce est également en place.

La Cheffe de la MONUSCO rappelle que le désengagement de la MONUSCO, de la province du Sud-Kivu, n'est pas synonyme d'un départ des Nations Unies de la RDC. Il s'agit plutôt d'une reconfiguration de la présence de l'ONU, en soutien au peuple et au gouvernement de la RDC. Après le départ de la MONUSCO, les Agences, Fonds et Programmes de l'ONU poursuivront leur appui, selon leur mandat respectif. La responsabilité en matière de protection des civils et de sécurité sera exclusivement celle du gouvernement congolais.